



La production hydraulique d'EDF

EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



**EAU PARTAGÉE
ENERGIE RENOUVELABLE
ENVIRONNEMENT PRÉSERVÉ**



EAU PARTAGÉE

Construit et exploité depuis 1955 par EDF, le barrage de Serre-Ponçon et l'ensemble des aménagements de production hydraulique de la Durance et du Verdon sont à la source de la gestion solidaire de l'eau en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Dès sa conception, l'aménagement EDF de Serre-Ponçon, immense réservoir d'eau de **1,2 milliards de m³ d'eau**, prévoit de capter et stocker la ressource en eau pour la partager entre tous les besoins: production d'**énergie renouvelable**, alimentation en **eau potable**, **agricole et industrielle** et **activités touristiques** développées autour des retenues qui participent à la vie économique et l'attractivité des territoires.

Ouvrage unique en France, il sécurise la gestion régionale de l'eau, en mettant la Provence à l'abri de la sécheresse et en régulant les terribles crues que connaissait la Durance dans le passé.



BARRAGE DE SERRE-PONÇON

Il crée la plus grande
retenue artificielle de
France, avec une réserve
de 1,2 milliards de m³
d'eau sur 2800 hectares.

BARRAGE DE SAINT-CASSIEN

Grâce au barrage EDF de Saint-Cassien (83), 16,6 millions de m³ d'eau sont dédiés à l'alimentation de plusieurs communes des Alpes-Maritimes, via les ouvrages du SICASIL (Syndicat de l'eau potable du grand bassin cannois). Le département du Var bénéficie de la même quantité d'eau, mise à disposition de la Société du Canal de Provence pour répondre aux besoins en eau potable, industrielle et agricole de l'est varois.

Afin de sécuriser l'alimentation en eau du territoire, chacun de ces bénéficiaires dispose par ailleurs d'une réserve de 10 millions de m³ accessible en cas de sécheresse, quand les ressources naturelles en eau sont insuffisantes.



SÉCURISER L'ALIMENTATION EN EAU

Les retenues formées par les barrages de la Durance, du Verdon et du Var et le canal EDF sont autant de réserves qui sécurisent l'alimentation en eau du territoire et garantissent une gestion solidaire de cette précieuse ressource.



PRÉPARER ET ANTICIPER DEMAIN

Dans un contexte d'évolution des besoins, EDF s'engage, avec tous ses partenaires, pour préserver la ressource en eau et participe activement aux études prospectives autour de l'impact du changement climatique. En lien avec l'IRSTEA*, les équipes de Recherche et Développement d'EDF contribuent à l'important programme de recherche baptisé R²D² 2050 (Risque, Ressource en eau et gestion Durable de la Durance en 2050). Ce projet partenarial a pour objectif d'évaluer les possibles impacts du changement climatique sur la quantité et la qualité de la ressource en eau, sur la biodiversité, ainsi que sur l'évolution de la demande et des usages. L'objectif : éclairer les collectivités et pouvoirs publics sur les mesures à prendre pour s'adapter à l'un des grands défis du 21^{ème} siècle.

*IRSTEA : Institut National de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture

Le canal EDF qui s'étend de la retenue de Serre-Ponçon jusqu'à l'Etang de Berre, sur plus de 250 km, et les barrages du Verdon sont **des ouvrages industriels dédiés à la production d'énergie renouvelable.**

Ils permettent aussi de desservir en eau les départements des Hautes-Alpes et des Alpes de Haute-Provence et d'acheminer l'eau, présente sur les bassins versants, jusque dans les départements du Vaucluse, des Bouches-du-Rhône et du Var, plus déficitaires.

Le canal de Marseille, exploité par la Société des Eaux de Marseille¹, le canal de Provence, exploité par la Société du Canal de Provence² et les canaux d'irrigation de la Basse-Durance prélèvent l'eau dans les réserves formées par les aménagements de production hydraulique gérés par EDF pour l'acheminer au plus près des besoins.

Une réserve potentielle de **250 millions de m³** d'eau est mobilisable à partir des retenues du Verdon et du barrage SCP de Bimont, près d'Aix-en-Provence. De plus, du 1^{er} juillet au 30 septembre, une réserve potentielle de **200 millions de m³** dans la retenue de Serre-Ponçon est mise à disposition de la Commission Exécutive de la Durance (CED), qui réunit les associations syndicales d'arrosants, pour faire face aux besoins d'irrigation et d'alimentation en eau en période estivale.

Ce sont ainsi en moyenne **2 milliards de m³** qui, chaque année, sont dédiés à **l'alimentation en eau potable de 150 communes** - soit plus de 2 millions de clients - aux principaux **pôles industriels** de la région et à **l'irrigation de 150 000 hectares de terres agricoles.**

1 : Pour le compte de Marseille Provence Métropole

2 : Pour le compte du Conseil Régional PACA



IRRIGATION AGRICOLE AUTOUR DU BUËCH

L'aménagement hydroélectrique du Buëch dérive une partie des eaux de la rivière, depuis le barrage de Saint-Sauveur, à l'aval de Serres (05), pour les restituer au niveau de la centrale de Sisteron.

Il a permis de sécuriser et de moderniser les systèmes d'irrigation, en développant la méthode de l'aspersion. Du 15 mars au 15 octobre, les prises agricoles, raccordées sur les ouvrages hydroélectriques, alimentent de vastes réseaux d'irrigation couvrant près de 3 000 hectares.



RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DES TERRITOIRES

Le tourisme est un nouvel enjeu qui voit le jour dans les années 1970. Conscient de son importance pour le développement et la vie économique des territoires, EDF adapte la gestion des grandes retenues (Serre-Ponçon, Sainte-Croix, Castillon ou Saint-Cassien) pour répondre aux attentes des collectivités et des acteurs socioprofessionnels.

Concernant Serre-Ponçon, EDF a confié, depuis 1999, la gestion des berges de la retenue au Syndicat Mixte d'Aménagement et de Développement de Serre-Ponçon (SMADESEP). L'objectif est de garantir **un développement maîtrisé des activités touristiques autour du lac**, qui représente plus de 40 % de la fréquentation estivale des Hautes-Alpes, soit 25 % de son chiffre d'affaires annuel.

EDF adapte sa gestion pour rendre le niveau de la retenue compatible avec la pratique des activités sportives et de loisirs en début d'été.

De mars à juin, les programmes de production d'énergie sont ainsi adaptés pour donner priorité au remplissage de la retenue et à la reconstitution des réserves en eau, tout en veillant à limiter le risque de crue et à préserver le potentiel d'énergie renouvelable.

EDF s'appuie sur un dispositif performant de prévisions météorologiques (plus de 30 points de mesures d'enneigement, de précipitations et de températures sur le bassin de la Haute Durance) en vue d'anticiper les apports d'eau à venir.

La gestion des aménagements est actualisée en permanence pour concilier satisfaction de tous les usages et sécurité des personnes et des biens.

COMPÉTITION DE CANOË-KAYAK À L'ARGENTIÈRE

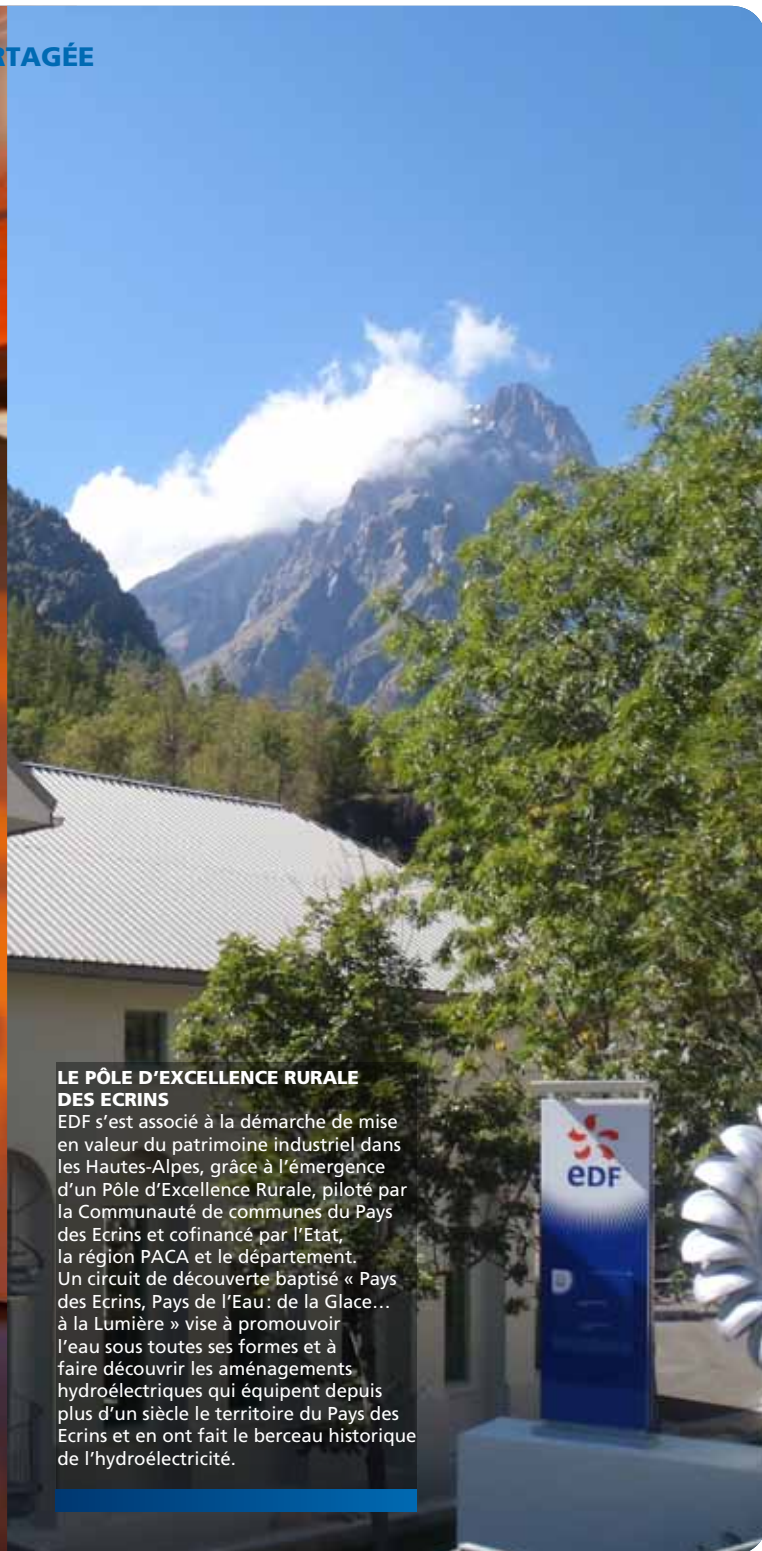
La présence de centrales hydroélectriques a favorisé la pratique du canoë-kayak et des sports d'eaux vives grâce à la programmation de lâchers d'eau pour les compétitions sportives, dans le cadre de conventions dédiées.





LA MAISON DE L'EAU ET DES ENERGIES

La Maison de l'Eau et des Energies à Serre-Ponçon accueille gratuitement les visiteurs toute l'année. La visite de la centrale est possible sur réservation (tél: 04 92 54 58 11). Ainsi, au cours de l'été, ce sont 10 000 visiteurs en moyenne qui sont accueillis sur le site, ouvert 7 jours sur 7, en juillet et août.



LE PÔLE D'EXCELLENCE RURALE DES ECRINS

EDF s'est associé à la démarche de mise en valeur du patrimoine industriel dans les Hautes-Alpes, grâce à l'émergence d'un Pôle d'Excellence Rurale, piloté par la Communauté de communes du Pays des Ecrins et cofinancé par l'Etat, la région PACA et le département. Un circuit de découverte baptisé « Pays des Ecrins, Pays de l'Eau: de la Glace... à la Lumière » vise à promouvoir l'eau sous toutes ses formes et à faire découvrir les aménagements hydroélectriques qui équipent depuis plus d'un siècle le territoire du Pays des Ecrins et en ont fait le berceau historique de l'hydroélectricité.



ÉNERGIE 100 % RENOUVELABLE

En région PACA, la chaîne de production de la Durance et du Verdon et les aménagements situés dans les départements du Var et des Alpes-Maritimes représentent un atout fort pour le territoire et sa première source de production d'énergie renouvelable.

Avec une production annuelle de **7,5 milliards de kWh**, ce potentiel représente **40 % de l'électricité produite en région PACA** et couvre l'équivalent de 20 % des besoins, soit la consommation annuelle résidentielle d'une ville de **3 millions d'habitants**.

Sur la Durance et le Verdon, les **30 centrales et 17 barrages** forment l'un des 5 plus importants gisements d'énergie renouvelable en France. Les principales installations sont pilotées à distance par un **Centre de Conduite Hydraulique**, basé à Sainte-Tulle (04). Il garantit un fonctionnement synchronisé qui permet d'obtenir une puissance de **2000 MW**, équivalente à 2 réacteurs nucléaires, en moins de 10 minutes, pour répondre de manière compétitive et réactive aux besoins des clients.

Sur l'est PACA, dans les départements du Var et des Alpes-Maritimes, **18 centrales** produisent annuellement **1 milliard de kWh**, soit plus de 13 % de la consommation du département des Alpes-Maritimes. Ce potentiel d'énergie renouvelable joue un rôle stratégique dans la sécurité de l'alimentation électrique de ce territoire, dépourvu de tout autre moyen de production local d'importance.



INNOVATION À LA CENTRALE EDF DU LARGUE

Grâce à la mise en place de panneaux photovoltaïques sur sa façade et sa toiture, la centrale hydroélectrique EDF du LARGUE allie, pour la 1^{ère} fois sur un même site EDF, deux modes de production d'énergies renouvelables : l'eau et le soleil. Cette centrale produit, annuellement, une puissance totale de 10 000 kWh - soit la consommation résidentielle moyenne de 5 000 habitants - à laquelle s'ajoute désormais l'énergie solaire produite par les 464 panneaux photovoltaïques installés depuis l'été 2010.

ASSURER LA SÛRETÉ DU PARC DE PRODUCTION



EDF Production Méditerranée exploite le parc de production hydroélectrique en mettant son expertise et la compétence de ses 490 agents au service de la performance de ce patrimoine. Ce dernier est rigoureusement inspecté, surveillé et entretenu, tout au long de l'année.

EDF exploite et entretient ses aménagements sous le contrôle de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) qui réalise régulièrement des inspections et des contrôles, notamment en fonction de la taille des ouvrages.

Des mesures d'auscultation sont effectuées en permanence à l'aide d'instruments spécialisés, placés à l'intérieur des ouvrages : pendules, piézomètres, dispositifs de contrôle de débit. Plusieurs fois par an, **les techniciens réalisent une tournée d'inspection visuelle** de l'ouvrage qui fait l'objet d'un rapport de surveillance communiqué à la DREAL.

On compte **12 grands barrages de plus de 20 mètres** sur le territoire PACA. **Ils font l'objet d'une surveillance particulière** et d'un examen complet tous les 10 ans, notamment des parties habituellement immergées de l'ouvrage.

GARANTIR LA STABILITÉ DES OUVRAGES EN CAS DE SÉISME

Pour garantir la stabilité des ouvrages en cas de séisme, les barrages ont été construits de manière à résister aux tremblements de terre les plus importants connus dans la région.

Depuis la construction des ouvrages, les connaissances statistiques, géographiques et géophysiques des séismes se sont améliorées et les nouvelles normes ont été intégrées.

INVESTIR SUR CE PATRIMOINE RÉGIONAL

EDF, en industriel responsable, investit massivement dans le parc de production hydraulique pour garantir sa fiabilité et sa performance dans la durée. En région PACA, ce sont plus de 50 millions d'euros qui sont annuellement consacrés à sa maintenance, sa modernisation et son développement.

Entre 2010 et 2015, en renforcement des opérations de maintenance habituelles, un important programme de rénovation, baptisé Chantier Performance Durance, est déployé par EDF sur les aménagements de la chaîne de la Durance et du Verdon (remplacement de vannes, rénovation de canaux, performance des groupes de production).

Il représente 250 opérations, pour un montant de 65,5 millions d'euros, et mobilise les compétences et le savoir-faire des équipes d'EDF ainsi que de nombreuses entreprises régionales.



VISITE DÉCENNALE AU BARRAGE DES MESCE

Le barrage des Mesce (06), avec ses 65 mètres de hauteur, fait partie des grands barrages exploités par EDF.

Il permet d'alimenter la centrale de Saint-Dalmas, la plus importante de la vallée de la Roya. Son inspection décennale a eu lieu en septembre 2008, en concertation avec l'ensemble des services de l'État, le Parc National du Mercantour, l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA) et les Fédérations de pêche. À cette occasion, la retenue a été entièrement vidangée en intégrant un suivi rigoureux des impacts environnementaux : la paroi du barrage a été inspectée, le bon fonctionnement des vannes vérifié et le dispositif de surveillance renforcé avec l'installation d'appareils de mesure supplémentaires. L'ensemble de ces chantiers d'inspection et de maintenance, qui ont mobilisé plus de 150 intervenants et représenté un investissement d'1 million d'euros, permettent de garantir le parfait état de l'ouvrage dans la durée.

SÉCURITÉ DES TIERS

La sécurité à l'aval des ouvrages est une priorité pour EDF en raison du fonctionnement des ouvrages hydroélectriques qui peut entraîner des variations importantes des débits en rivière ou dans le canal EDF de la Durance.

Les procédures d'exploitation sont adaptées pour réduire les risques lors des démarrages de centrales : plages horaires anticipées, paliers de puissance successifs...

EDF met tout en œuvre pour informer et sensibiliser les publics : panneaux de signalisation, plaquettes et affiches diffusées à 30 000 exemplaires, conférences dans les écoles, mobilisation de 50 saisonniers formés chaque été pour rappeler les règles de prudence sur le terrain...

Le canal EDF est un ouvrage industriel qui comporte également des risques. L'accès aux berges du canal, qui sont pentues et glissantes, est interdit pour des raisons de sécurité. En effet, le risque de chute dans le canal est important alors que le courant peut être extrêmement puissant et la température très froide, y compris en été (15° environ).





DÉVELOPPER LES ÉNERGIES PROPRES

En région PACA, EDF Production Méditerranée s'inscrit dans les enjeux du Grenelle de l'environnement et développe les énergies renouvelables sur le territoire.

Dans le cadre de la concession de Bancairon Courbaisse, sur la Tinée (06), EDF mène un projet d'équipement de la chute du Rabuons d'une micro centrale de 4,5 MW. Construit dans le **respect de l'environnement et la préservation des espèces protégées**, en concertation avec le Parc National du Mercantour, ce nouvel aménagement produira chaque année 14,5 millions de kWh d'énergie propre, soit la consommation annuelle d'une ville de 6 000 habitants.



EN PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

LE PROGRAMME ÉNERGIE EFFICACE

Avec son programme Energie Efficace, le Groupe EDF positionne la région PACA comme un laboratoire d'innovations visant à réduire la croissance de la demande d'électricité, diversifier les sources de production énergétique et favoriser une évolution des comportements individuels et collectifs. « Consommer moins, consommer mieux, consommer autrement », tel est l'objectif de ce programme ambitieux dans une région sensible qui ne produit sur son territoire que 40 % de l'électricité qu'elle consomme et se trouve située en bout de chaîne du réseau d'alimentation national.





ENVIRONNEMENT PRÉSERVÉ

S'appuyant sur le mariage gagnant entre Eau et Énergie, la mission d'EDF Production Méditerranée est de produire de l'énergie propre en conciliant, au quotidien, hydroélectricité et biodiversité.

L'eau est la matière première, le « combustible » de la production d'hydroélectricité. La responsabilité d'EDF, premier producteur d'énergie renouvelable, est de la **préserver et de réduire au maximum l'impact de son activité sur le milieu qui l'entoure.**

LA RÉSERVE DE FONDURANE

La présence du barrage de Saint-Cassien, dans le Var, a conduit à la formation de nombreuses zones humides d'intérêt patrimonial.

La réserve biologique de Fondurane, ainsi que le marais de la Fustièrre aux abords de la retenue, abritent des espèces telles que la Cistude d'Europe (tortue) et l'hirondelle rousseline. Des études et des inventaires sont réalisés en vue d'identifier les enjeux de conservation du site et de proposer des plans de gestion adaptés à la préservation de ces espèces.





PASSE À POISSONS DE CHAUDANNE (04)

Dans le cadre du Contrat de Rivière Verdon, EDF a mis en service, en juillet 2011, une nouvelle passe à poissons à l'aval du barrage hydroélectrique de Chaudanne. Constitué de 14 bassins successifs de 1,50 m de large et de 2,20 m de long, cet important ouvrage de franchissement permet aux poissons migrateurs (notamment la truite Fario) de franchir le seuil haut de presque 4 mètres, situé entre le barrage EDF de Chaudanne et la restitution des eaux turbinées à la centrale. L'opération, d'un coût de 490 000 euros, a été financée par EDF, l'Agence de l'Eau et le Conseil Général des Alpes de Haute-Provence.



PASSE À ANGUILE DE LA MESCLA (06)

Une passe à anguilles a été construite sur l'aménagement hydroélectrique de La Mescla (Vallée du Var). Elle permet à cette espèce migratrice de franchir plus facilement le seuil de cet ouvrage, identifié comme difficilement franchissable en montaison par les anguilles et classé en zone d'action prioritaire. Elle s'inscrit dans le cadre du plan français de gestion de l'anguille, en réponse au règlement européen adopté en 2007 instituant des mesures de reconstitution des populations. Mise en service en avril 2011, elle a été réalisée avec les financements d'EDF, du Fond Européen de Développement Régional (FEDER) et de l'Agence de l'Eau pour un montant de 130 000 euros.



Concilier hydroélectricité et biodiversité, un challenge au cœur des engagements du Grenelle de l'environnement et des orientations de l'Union Européenne à travers : la Directive Cadre sur l'Eau qui préconise une plus grande protection des milieux naturels et aquatiques ; la Directive sur les Energies Renouvelables, qui se fixe comme ambition d'atteindre 23% de part d'énergie renouvelable dans la production d'énergie en France.

PARTENARIAT SUR LE VERDON

Depuis 2008, EDF Production Méditerranée a noué un partenariat avec le Parc Naturel Régional du Verdon pour assurer un développement harmonieux du territoire et protéger l'environnement. Dans ce cadre, en étroite concertation avec tous les acteurs du territoire et l'Agence de l'Eau, une hausse des débits restitués en rivière à l'aval des ouvrages de production sont augmentés depuis avril 2011 pour améliorer la biodiversité et le fonctionnement des milieux aquatiques. Ces débits, multipliés par 6 à l'aval du barrage de Chaudanne et par 2 à l'aval du barrage de Gréoux, intègrent la sécurité des publics à l'aval des ouvrages et la pratique des activités nautiques dans les gorges du Verdon. Pour limiter la perte d'énergie renouvelable, de petites centrales hydroélectriques, en capacité de turbiner ce nouveau débit pour le transformer en électricité, ont été installées.

PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ

La présence des aménagements hydroélectriques, en modifiant les caractéristiques de la rivière, peut créer des conditions écologiques favorables au développement de nouveaux milieux et espèces. Afin d'œuvrer à la préservation de ces milieux, EDF est **partenaire du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur (CEN PACA)**.

PRIVILÉGIER LA CONCERTATION

EDF s'investit activement dans les **démarches de concertation** réunissant **l'ensemble des acteurs de l'eau du territoire**, qui définissent des programmes d'actions partagés, au bénéfice de la gestion de la rivière et de ses écosystèmes.

Engagée dans les Contrats de rivière Durance, Verdon et Buech, et contribuant à leur financement à hauteur de 21 millions d'euros, EDF pilote de nombreuses actions d'intérêt général pour préserver le lit de la rivière et réduire les impacts sur l'environnement. L'objectif est de favoriser la circulation des graviers et sédiments pour favoriser la vie des milieux et limiter les risques d'inondation des zones urbanisées. EDF s'engage également en faveur de la restauration et de la gestion des milieux naturels comme la lutte contre les espèces invasives ou la mise en place de passe à poissons pour favoriser la circulation des espèces piscicoles.





MIEUX CONNAÎTRE ET PROTÉGER LES MILIEUX

EDF Production Méditerranée, avec ses partenaires, participe à l'**acquisition de connaissances scientifiques et environnementales sur les espèces présentes dans les rivières**. L'objectif est de renforcer la prise en compte et le respect de leurs modes de vie, de leurs zones d'habitat et de reproduction. Cette connaissance permet d'adapter le pilotage environnemental des chantiers mais aussi les modes d'exploitation et de gestion des ouvrages de production.

CRÉATION D'UN PIÈGE À GRAVIERS SUR LE BUËCH

La création d'un piège à graviers dans le Buëch améliore la circulation des sédiments et des graviers dans le lit de la Durance.

L'objectif est de prévenir les inondations, notamment à la confluence entre le Buëch et la Durance, au niveau de Sisteron.

Ce chantier, inscrit au Contrat de rivière Durance, fait l'objet d'un cofinancement (Conseil général 04, État, EDF), et représente un investissement de 6 millions d'euros, dont plus de 10 % sont dédiés à la prévention de l'impact sur l'environnement : inventaire complet du site pour une identification exhaustive de toutes les espèces protégées, faune et flore, et prise en compte permanente du respect des milieux naturels tout au long du chantier.



PRÉSERVATION DE L'APRON

EDF s'investit, auprès de l'Université de Provence, pour la préservation de l'apron, petit poisson endémique présent dans le lit de la Durance et qui fait l'objet de deux programmes européens de gestion. En amont des projets de chantier, des inventaires spécifiques sur l'espèce ont lieu pour évaluer l'impact des travaux et adapter la période et les modalités, en lien avec un groupe d'experts réunissant l'Université de Provence, les services de l'État, l'ONEMA, et EDF. Des pêches de sauvetage sont organisées pour protéger les individus présents sur les sites concernés et les déplacer hors d'atteinte des travaux.

À plus long terme, EDF finance, pour un montant de 60 000 euros, une étude génétique complète sur l'apron pour mieux comprendre les répartitions et les échanges entre les différentes populations de la Durance, du Verdon, du Buëch mais aussi sur tout le bassin du Rhône.





RÉHABILITATION DE L'ÉTANG DE BERGE

Les eaux de la Durance, via le canal EDF, rejoignent l'Étang de Berre. Pour limiter les impacts environnementaux liés aux rejets d'eaux douces dans un espace lagunaire, EDF a adapté sa gestion en respectant des quotas en matière d'apports d'eau douce et de limons et des seuils de salinité. Un contrôle de la qualité des eaux et un suivi expérimental innovant ont été mis en place à cette occasion.

À travers son engagement dans le Contrat d'Étang, EDF œuvre, avec ses partenaires dont le Syndicat Mixte de l'Étang de Berre, à l'amélioration de l'état écologique de l'Étang et au développement des usages autour de cet espace naturel.



ACCOMPAGNER LA VIE ET LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES TERRITOIRES

Avec ses 490 salariés, répartis sur l'ensemble du territoire, EDF Production Méditerranée est un acteur économique de poids dans la région. L'Unité verse chaque année 56 millions d'euros d'impôts et taxes, dont la moitié à destination des communes et des intercommunalités. EDF dynamise aussi l'activité économique locale en passant des marchés pour un montant total de 85 millions d'euros*, représentant 360 emplois indirects dont un tiers auprès des entreprises et fournisseurs de la région.

De plus, tout au long de l'année, EDF Production Méditerranée s'inscrit **en partenaire aux côtés d'associations et d'acteurs locaux** qui, au travers de manifestations populaires et festives, font vivre les territoires. Dans le cadre de ces partenariats, qu'ils soient sportifs, associatifs, solidaires ou culturels, **EDF participe au développement de la vie économique locale.**

* base 2010





EDF PARTENAIRE SPORTIF

Partenaire historique des Fédérations Françaises de Canoë-Kayak, d'Aviron, de Natation et d'Handisport, EDF entretient une relation privilégiée et durable avec le monde sportif et contribue au développement et à la pérennisation de ces pratiques sur les retenues et rivières aménagées de la région. Les stades d'eau vive (Argentières la Bessée, Vinon-sur-Verdon) sont le lieu de nombreuses compétitions et des conventions de lâchers d'eau sont établies pour leur bon déroulement ; les lacs artificiels de la région accueillent régulièrement des randonnées en aviron (Randon'Aviron EDF). Plus largement, EDF est partenaire de Comités départementaux de Canoë-Kayak et de Ligues d'Aviron et participe à l'organisation d'événements qui concourent à favoriser la pratique du sport pour tous, à haut niveau ou en amateur, valides comme handicapés.



LES AMÉNAGEMENTS HYDROÉLECTRIQUES EDF SUR LE TERRITOIRE

Deux gisements de production, caractérisés par deux Groupes d'Exploitation Hydraulique

- Les aménagements de la Durance et du Verdon (GEH Durance-Verdon)
- Les aménagements situés sur le Var et les Alpes Maritimes (GEH Var-Roya)

50

centrales hydroélectriques
présentes sur le territoire

7,5

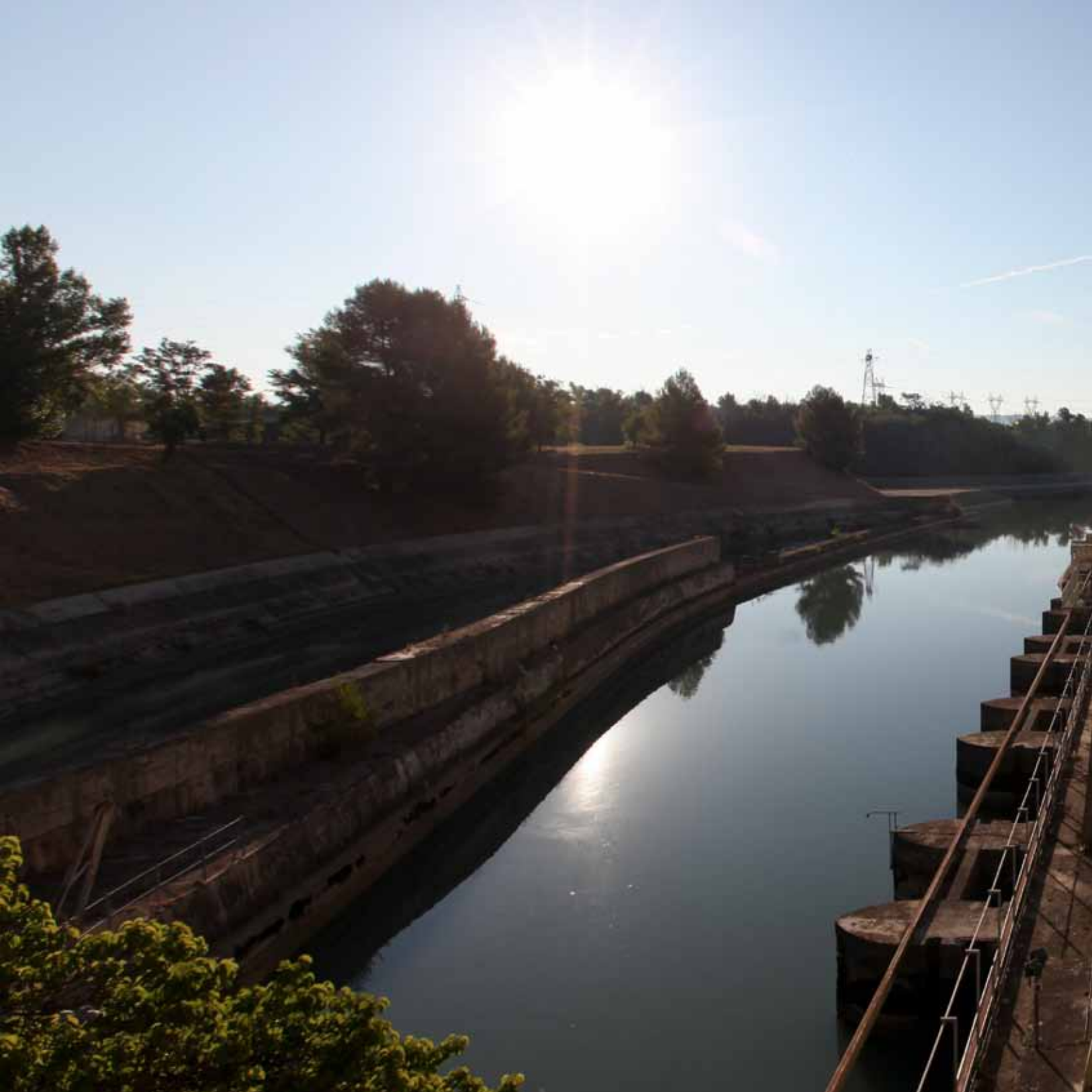
milliards de kwh
produits en moyenne chaque année

490

salariés EDF
exploitent l'ensemble des
aménagements hydroélectriques

Une puissance de
2500MW

qui réalise **10 à 15 %**
de la production hydraulique française





L'HYDROÉLECTRICITÉ D'EDF EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

1^{ère} **SOURCE D'ÉNERGIE RENEUVABLE**



EDF PRODUCTION MÉDITERRANÉE

**Premier producteur d'énergie renouvelable
en Provence-Alpes-Côte d'Azur,
gestionnaire d'une ressource en eau partagée,
acteur de la préservation de l'environnement**

EDF PRODUCTION MÉDITERRANÉE
Immeuble Le Goéland
10 avenue Viton
13482 Marseille Cedex 20
<http://hydro-mediterranee.edf.com>

